

## Notes aux étudiants inscrit en mastère CI M2

**LES** étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année mastère professionnel CI M2, sont tenus de contacter le service mastère pour remplir la fiche des choix des matières optionnelles, et ce avant le lundi 06/10/2014.

Dépassant ces délais l'étudiant perd ses droits de choix.

- Distribution et implantation à l'étranger
- Compétitivité des entreprises
- Organisations internationales